

Quelques premières données floristiques en provenance de la presqu'île de Ré

par André TERRISSE (*)

« La platitude de Ré est insolente. Pas le moindre pittoresque, un endroit de méditation pure » (**)

Mon installation sur l'île ayant précédé de peu l'ouverture du pont (mai 1988), il m'a semblé que m'était ainsi donnée l'occasion d'étudier l'évolution de la végétation sur Ré au cours des années à venir. Et pour commencer, je décidai d'établir une sorte d'"état des lieux" en accumulant rapidement le plus de données possible, même pour les plantes communes.

Je disposais, comme bases de comparaison, des références bibliographiques suivantes :

- la flore de l'Ouest de la France, de J. LLOYD, 4e éd., 1886 ;
- les comptes rendus, rédigés par Ch. LAHONDÈRE, des excursions des 7 juin 1981 et 8 mai 1983 (Bull. S.B.C.O., t.13, p. 85 à 89 et t.15, p. 307 à 312) ;
- quelques "contributions à l'inventaire de la flore", très récentes, de notre confrère D. PATTIER (Bull. S.B.C.O., t.18, p.81 et t.19, p.130-131) ;
- sont venus s'y ajouter des documents manuscrits que m'a confiés R. B. PIERROT ; ils reproduisent des notes et des cartes de J. FOUCAUD datant de la fin du XIX^e siècle.

Certes, même avant l'ouverture du pont, la fréquentation touristique était devenue très importante, pendant l'été. Mais les dégâts occasionnés à la végétation n'étaient pas encore catastrophiques. Et précisément, D. PATTIER s'est employé, souvent avec succès, à retrouver certaines stations indiquées par LLOYD.

Mais à partir de l'été 1988, le déferlement estival a redoublé et les opérations de remembrement, actuellement en panne à la suite de contestations relatives aux terrains privés occupés, l'été, par des caravanes ou des tentes, si elles se

(*) A.T. : 3 rue des Rosées, SAINTE-MARIE-DE-RÉ.

(**) Les citations sont tirées d'un texte de Philippe SOLLERS intitulé « Ré », daté de 1983 et publié dans le recueil "Théorie des exceptions", p.188-195, Folio-Essais.

réalisent, risquent de provoquer la destruction de certains sites "botaniquement" intéressants.

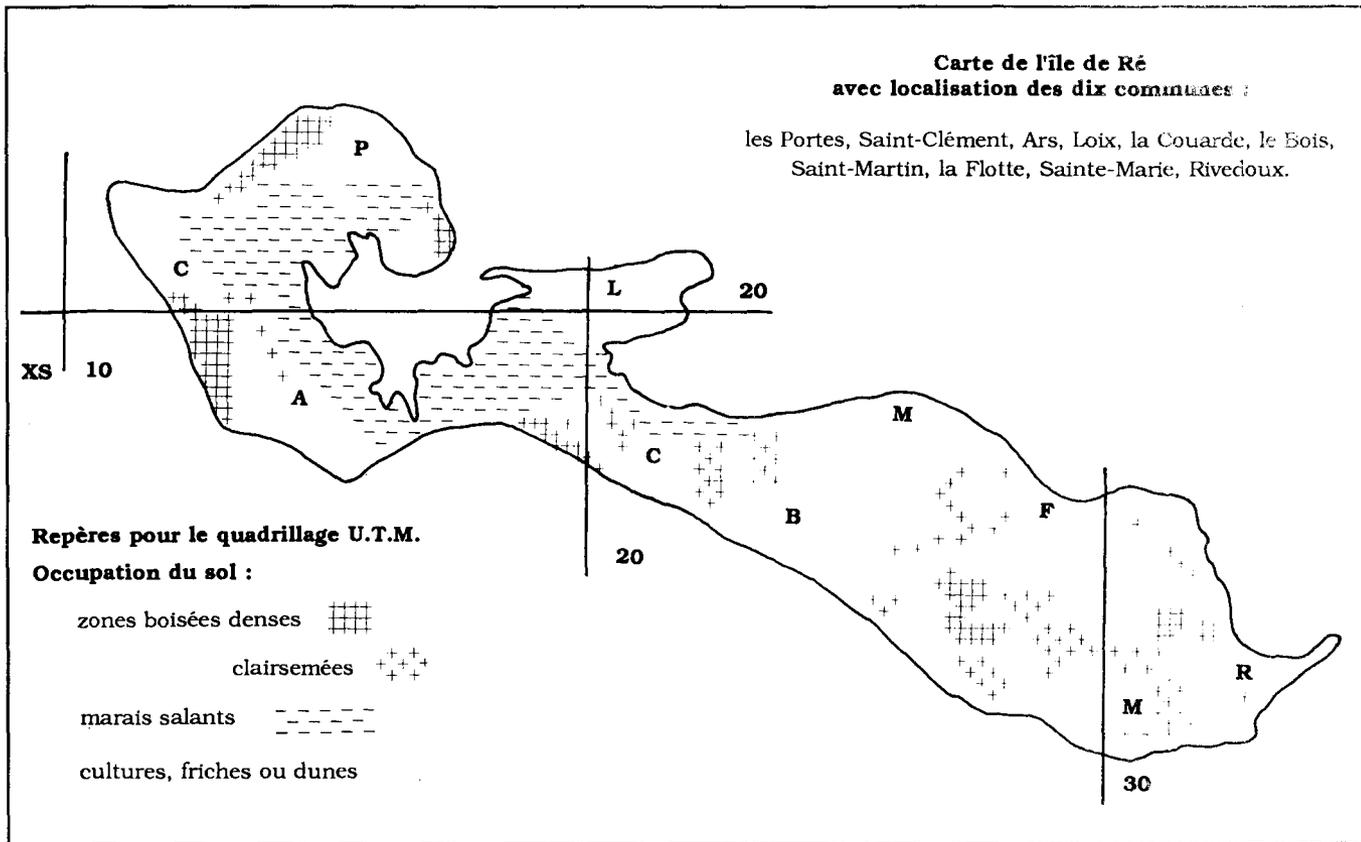
J'ai donc rassemblé des données concernant **toutes** les plantes rencontrées. Evidemment cet inventaire ne peut prétendre être exhaustif ! A la fin de 1989, avec l'aide de Jean TERRISSE, j'ai ainsi répertorié et commencé à cartographier environ 700 taxons, ce qui est peu : par comparaison, dans le sud-est de la Charente, à l'est de la commune de Saint-Amant-de-Montmoreau, nous avons un nombre d'espèces à peine inférieur sur une surface de 3 km² seulement !

J'ai utilisé, pour enregistrer ces données, le quadrillage UTM avec des carrés d'1 km de côté. L'île est ainsi divisée en 131 carrés, tous situés à l'intérieur du carré de 100 km de côté déterminé par les lettres XS. Le premier carré dans l'ordre numérique porte le n° 10 21 (près du phare des Baleines), le dernier le n° 34 13 (pointe de Sablanceaux). Sur ces 131 carrés, 42 seulement sont complets ; ce qui signifie que les 89 autres comportent une portion plus ou moins longue de côte. Cette donnée statistique traduit bien une réalité que l'étude de la végétation permet de confirmer : tout le territoire de Ré est sous l'emprise de l'océan ; ce phénomène y est beaucoup plus sensible que dans l'île d'Oléron ; où qu'on soit sur Ré, on est à moins de 2,5 km de l'océan. Et comme aucun obstacle naturel ne s'oppose à lui, le vent peut balayer facilement toute la surface de l'île :

« L'île en soi, c'est le plan. Le plat. Le pont
de navire »

Une autre donnée est constituée par le soubassement entièrement calcaire ; les falaises, visibles sur la côte sud (sud-est et nord-ouest de Sainte-Marie) comme sur la côte nord (du fort de la Prée jusqu'à l'ouest de Saint-Martin) permettent de le constater. Le sommet de ces falaises peu élevées (toujours moins de dix mètres) est constitué généralement par une mince couche de terre arable plus ou moins sableuse, mais aussi parfois par un affleurement des roches calcaires, là où le vent a "décapé" le sol (aux Grenettes, par exemple).

Ces données conditionnent probablement un caractère essentiel de la végétation sur Ré, par rapport à ce que l'on observe "sur le continent", à quelque distance de la côte, c'est que la période active de la végétation s'étend ici de l'automne à la fin du printemps, l'été étant, pour la plupart des espèces, la morte saison : le soleil et le vent dessèchent rapidement le sol sablonneux et les plantes attendent les premières pluies d'automne pour reparaître ou reverdir. Ceci est vrai, également, de la flore mycologique ; il y a beaucoup plus de champignons visibles en janvier qu'en septembre. Mais peut-être le phénomène a-t-il été accentué par la sécheresse exceptionnelle des deux derniers étés. En tout cas c'est un aspect méditerranéen de la végétation de Ré.



Les 15 taxons présentés ci-dessous, sous forme d'une carte accompagnée d'un bref commentaire, ont été choisis comme les représentants de 15 catégories ; le chiffre est tout à fait arbitraire, mais la plupart des plantes rencontrées peuvent être classées dans l'une - au moins - de ces catégories.

Cette classification est évidemment très incomplète, et cette cartographie toute provisoire : malgré la surface restreinte et bien définie de l'île, il reste de nombreuses parties que je n'ai pas parcourues - ou pas au bon moment : un carré vide ne signifie donc pas que l'espèce en question ne s'y trouve pas, mais simplement que je ne l'y ai pas (encore) vue.

J'espère toutefois que ce document constituera un point de départ utile pour étudier, dans les années à venir, l'évolution de la végétation sur l'île ; pour cela, pourront être réalisées des cartes correspondant à des thèmes bien définis, par exemple : les plantes protégées, ou un genre (*Erodium...*), ou un lieu ("bossis"...), ou un élément morphologique (bulbe...), ou un type écologique (les plantes de la dune qui se rencontrent également sur les sables de l'intérieur...).

Souhaitons que le nombre des ronds noirs, indices de présence, n'aille pas en diminuant, mais en s'accroissant - du moins pour les plantes qui intéressent surtout le botaniste amateur, c'est-à-dire plutôt *Omphalodes littoralis* que *Conyza floribunda*, et que reste toujours vraie la déclaration de SOLLERS :

« La vague de vacanciers a l'air aussi incongrue qu'un eczéma provisoire. L'île ne s'abîme pas, elle n'enregistre pas la présence humaine »

Quinze taxons :

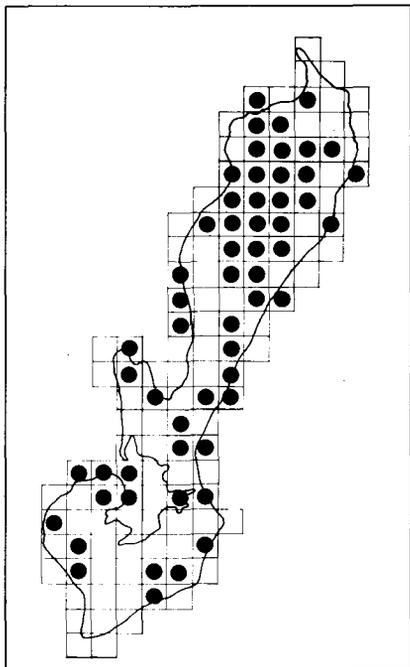
« Un arbre ici est une valeur rare : tout est à ras du sol, le vent ne laisse rien pousser en hauteur »

1- *Quercus ilex* : arbre, espèce méditerranéenne spontanée.

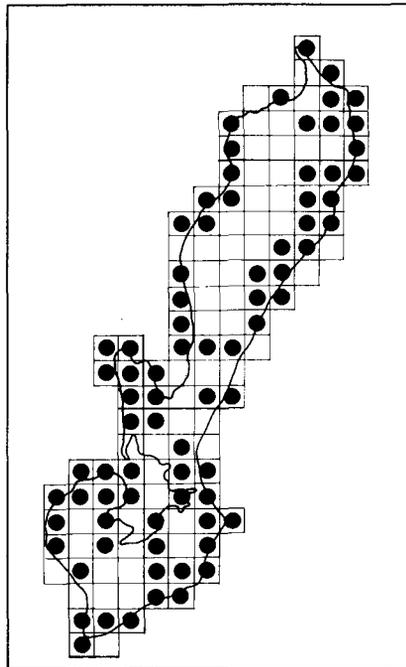
Si l'on excepte les zones de marais, le chêne vert est présent presque partout sur l'île, en peuplements plus ou moins denses. L'un des plus purs reste celui du bois Henri IV, dont la surface cependant a été considérablement réduite par l'implantation de résidences privées. Depuis la presque disparition de l'orme, il n'est concurrencé que par des essences introduites.

2- *Pinus pinea* : arbre, espèce méditerranéenne introduite.

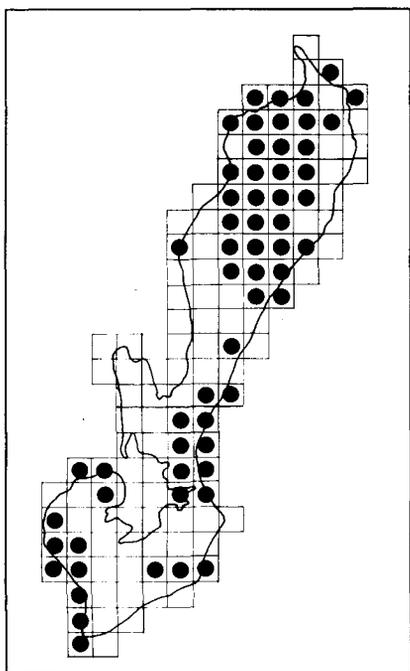
Le pin parasol joue un rôle presque aussi important que le chêne vert. Il réussit parfaitement dans l'île et se resème de lui-même ; ses jeunes plants ont



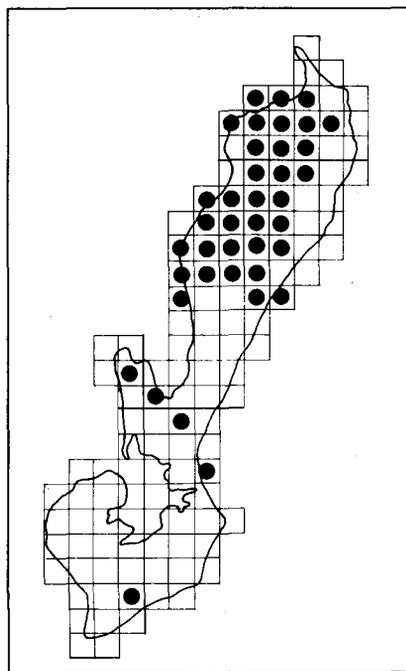
2 - *Pinus pinea*



4 - *Atriplex halimus*



1 - *Quercus ilex*



3 - *Rhamnus alaternus*

des aiguilles très scabres, qui sans doute rebutent la dent des lapins. Le contraste avec les pins maritimes, souvent jaunissants, est saisissant : les pins parasols, eux, se portent très bien. Ils ne sont pourtant pas invulnérables : sur la côte sud, les assauts répétés des vents chargés de sel, lors des tempêtes de février 1990, ont roussi leurs aiguilles, sur la face exposée à l'ouest, à tel point que certains auront du mal à s'en remettre !

Avec le chêne vert, ils constituent l'élément positif du peuplement boisé de l'île, l'élément négatif étant représenté par l'orme et le pin maritime, malades, et le cyprès (*Cupressus macrocarpa*), à la silhouette peu élégante. L'apport esthétique du pin parasol est particulièrement spectaculaire sur les surfaces où le boisement est clair : sud-ouest et sud-est de la Flotte par exemple ; la tête de l'arbre se développe alors librement en forme de boule régulière, d'où le nom de « pin boule » que lui donnent les Rétais ; ce n'est qu'en vieillissant que l'arbre prend la forme d'un parasol.

3- *Rhamnus alaternus* : arbuste méditerranéen en extension.

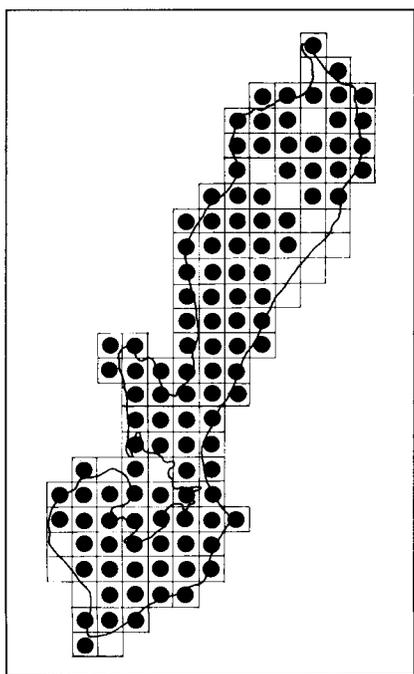
Alors que la flore de LLOYD ne cite, pour cet arbuste, que les remparts de Saint-Martin, il est, en fait, très abondant dans tout le tiers est de l'île. Rattaché à l'ordre des *Quercetalia ilicis*, il accompagne donc normalement le chêne vert ; son aire, sur l'île, est cependant plus restreinte et il n'y est certainement pas spontané. Comme dans le cas des deux arbres ci-dessus, il s'agit d'une espèce à feuilles persistantes ; il contribue à donner aux bois de l'île cet aspect hivernal très vert. Avant qu'il ne prenne une telle extension, je ne sais quel autre arbuste occupait la place qu'il tient maintenant ; en tout cas, je n'ai pu trouver dans l'île, hors des résidences, le moindre noisetier, et c'est en deux points seulement que j'ai rencontré le cornouiller sanguin.

4- *Atriplex halimus* : arbuste très communément planté sur l'île.

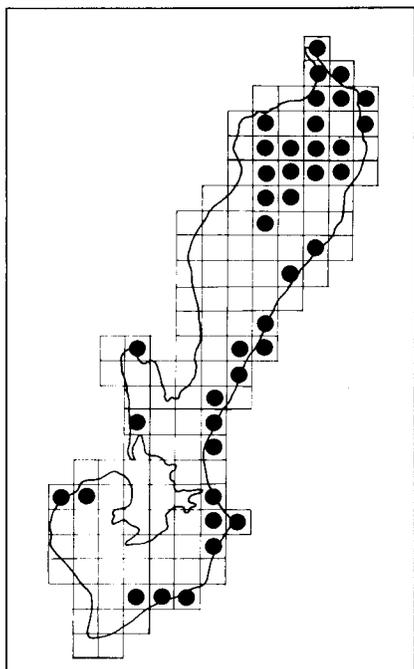
Planté un peu partout comme haie brise-vent et pour fixer le sable. *Tamarix gallica*, encore plus commun, joue un rôle comparable. On rencontre beaucoup plus rarement *Lycium barbarum* et *Baccharis halimifolia*.

5- *Smyrniium olusatrum* : espèce omniprésente sur l'île, rare loin des côtes.

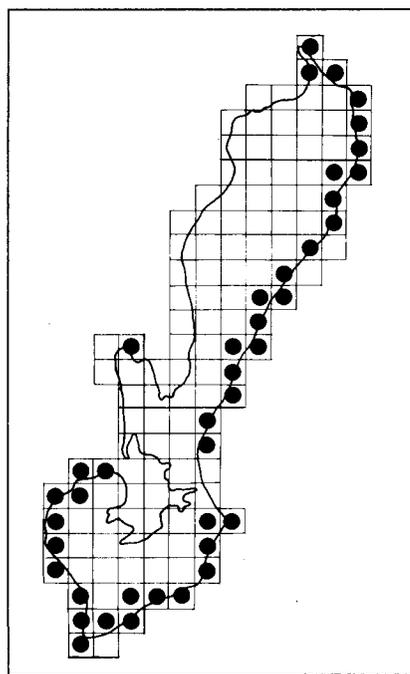
Le maceron est partout sur l'île, et s'il reste quelques "carrés blancs", c'est vraisemblablement en raison d'une prospection insuffisante ! Dès l'automne il prépare ses feuilles et "explose" au printemps, au bord des chemins. Mais dès la fin janvier, certains pieds, déjà, portent des fleurs. Tout comme *Datura stramonium*, à peine moins présent, c'est une espèce liée aux sables, qui se raréfie considérablement dès qu'on s'éloigne du littoral. On peut ranger dans la même catégorie : *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Conyza floribunda* (= *C. naudinii* = *C. albida*). Ajoutons *Centaurea aspera* subsp. *aspera* et *Diplotaxis tenuifolia* : ces cinq espèces constituent l'essentiel de la végétation rudérale et nitrophile de l'île qui est - malheureusement - particulièrement développée.



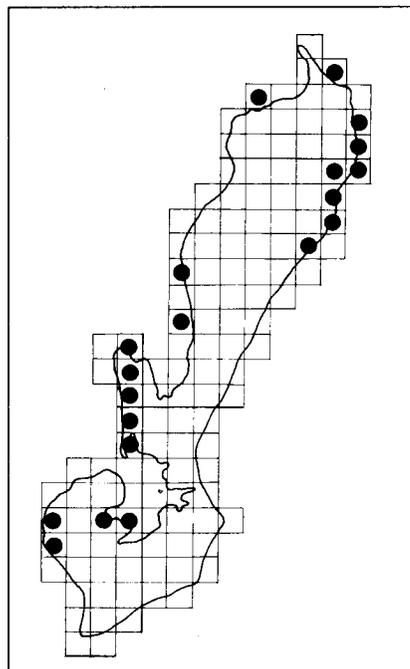
5 - *Smyrniium olusatrum*



6 - *Salsola kali subsp. kali*



7 - *Matthiola sinuata*



8 - *Limonium dodartii Kuntze*

6- *Salsola kali* subsp. *kali* : espèce de la dune, présente aussi à l'intérieur de Ré.

Omniprésent au pied des dunes dans l'*Atriplicetum arenariae*, il se rencontre souvent également dans les friches sableuses au nord de Sainte-Marie. En hiver, on peut voir des pieds secs de grande dimension (jusqu'à un mètre de diamètre) arrachés puis poussés par le vent qui balait ces espaces plats (image traditionnelle des buissons épineux ainsi roulés par le vent, au cinéma, dans les westerns, pour symboliser un milieu hostile, le désert !) jusqu'à la lisière voisine, où ils s'accumulent au pied des premiers arbustes. On rencontre également, dans ces friches de "l'intérieur" *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas* et même, quoique moins souvent, *Ephedra distachya* subsp. *distachya* et *Artemisia campestris* subsp. *maritima* (= *A. lloydii* Ry). La présence, à l'endroit où l'île est la plus "épaisse", au nord de Sainte-Marie, de ces espèces de la dune littorale, est un rappel constant de la proximité de l'océan.

7- *Matthiola sinuata* : espèce liée strictement à la dune.

Cette espèce de l'*Euphorbio-Ammophiletum*, remarquable par ses fleurs comme par son feuillage, ne s'éloigne pas de la dune littorale mobile, où elle n'est pas rare. D'autres plantes spectaculaires, annuelles ou vivaces, ornent la dune au printemps ; ainsi : *Omphalodes littoralis*, *Medicago marina*, *Polygonum maritimum*, *Galium arenarium*...

8- *Limonium dodartii* (Girard) O. Kuntze : espèce présente à la fois sur les falaises rocheuses et dans les vases.

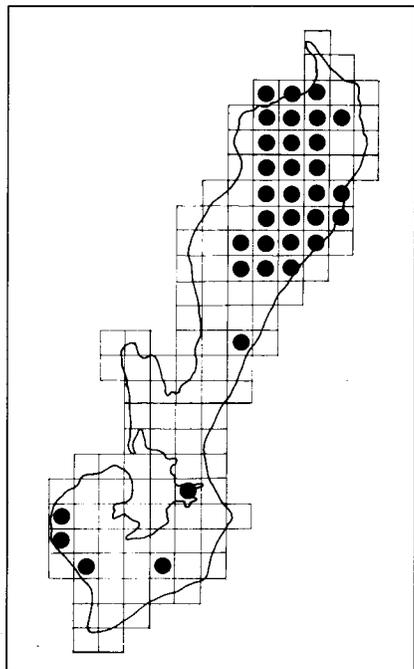
Déjà LLOYD signalait la double écologie de cette espèce : « Rochers maritimes, bord des marais salés ». L'espèce n'est pas très commune sur l'île, malgré cette double appartenance, que partage *Frankenia laevis*. De même, *Halimione portulacoides*, qui colonise les vases salées, se rencontre parfois sur les "falaises" maritimes.

9- *Aster tripolium* subsp. *tripolium* : espèce des vases salées.

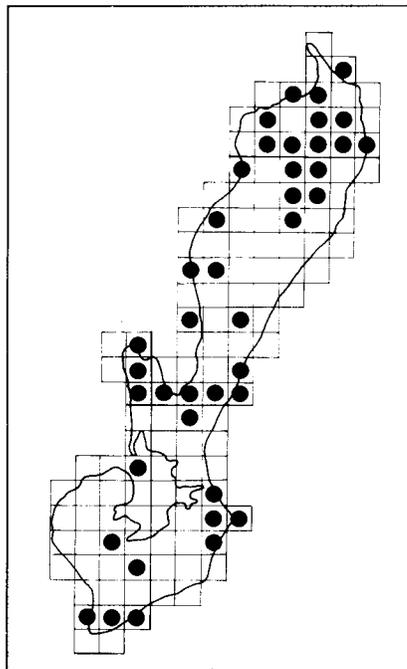
Espèce aux exigences écologiques strictes : sa répartition sur l'île de Ré ne suggère aucun commentaire. Sont à ranger dans la même catégorie : les Salicornes (au sens large : y compris les vivaces), *Suaeda vera*, *S. maritima* subsp. *maritima*, *Limonium vulgare* subsp. *vulgare* ...

10- *Pteridium aquilinum* : fougère.

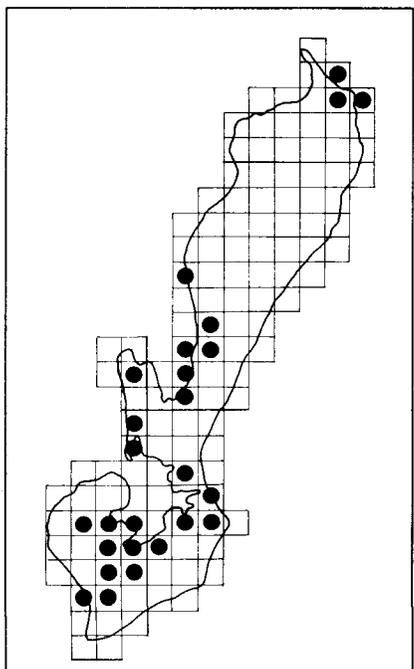
Les fougères sont rares, sur l'île, à l'exception de deux espèces : *Polypodium interjectum*, dont on rencontre les touffes plus ou moins denses dans la plupart des zones boisées, sauf s'il en a été éliminé par la fougère aigle qui constitue des peuplements compacts notamment dans le quart sud-est du territoire. Cette



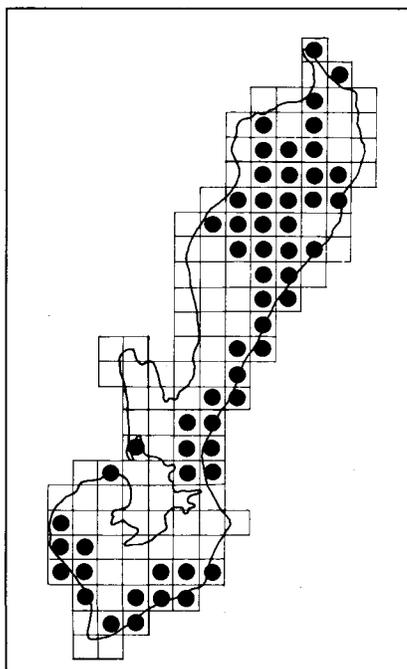
10 - *Pteridium aquilinum*



12 - *Urtica urens*



9 - *Aster tripolium* subsp. *tripolium*



11 - *Mibora minima*

dernière s'étend parfois hors du sous-bois et peut même envahir l'arrière-dune (ainsi aux Ensemberts, à l'ouest de la Noue ou au nord-est de la forêt du Lizay, au nord-ouest des Portes), alors que *Polypodium interjectum* se rencontre parfois aussi hors des bois, mais plutôt sur le rebord des "bossis" exposé au nord.

La présence de la fougère aigle sur sol calcaire peut surprendre ; en effet, elle est réputée acidiphile, comme le rappellent les auteurs de la "Flore forestière française" (J. C. RAMEAU et al., 1989) ; mais ils ajoutent : « Il existe probablement des écotypes : on observe parfois des populations de *P. aquilinum* sur sol humo-carbonaté! »

11- *Mibora minima* : espèce liée aux sables.

Dès janvier, cette gracieuse petite graminée fleurit en abondance, entre les rangs de vigne et sur tous les terrains sablonneux où elle n'a pas à subir la concurrence d'espèces plus robustes. Quelques semaines plus tard, apparaissent *Erophila verna* subsp. *verna*, *Saxifraga tridactylites* et divers Céraistes.

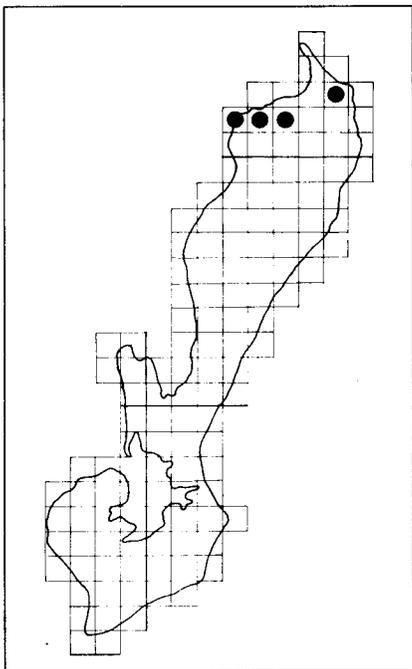
12- *Urtica urens* : espèce annuelle nitrophile

Cette espèce devient rare quand on s'éloigne de nos côtes, du moins dans le Centre-Ouest. Elle est abondante sur Ré ; en particulier, c'est parfois la plante dominante entre les rangs de ceps de vigne, où elle semble affectionner des sables plus tassés que *Mibora minima*. Elle abonde également dans d'autres cultures et au bord des chemins sableux, tout comme *Mercurialis annua*, *Stellaria media* subsp. *media* (assez souvent remplacée, dans l'arrière-dune, par *S. pallida*), *Lamium amplexicaule* subsp. *amplexicaule*, *Veronica hederifolia* subsp. *hederifolia* et *V. persica*.

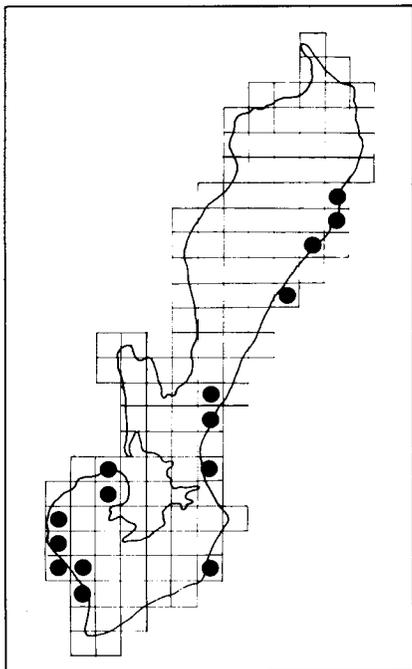
13- *Omphalodes littoralis* : espèce de la dune, annuelle, protégée.

L'indication de P. FOURNIER, « RR et se raréfiant » est heureusement inexacte en ce qui concerne Ré ; outre le peuplement du Lizay, abondant, étendu et depuis longtemps connu, cette espèce est présente également en plusieurs points de la côte sud ; elle s'écarte peu de la dune littorale. J'en ai vu cependant quelques dizaines de pieds à 350 m environ du rivage, sur une butte sableuse, en bordure ouest d'un terrain de camping (en XS 2614). De même, à la Patache (en XS 1621/1620), une belle population occupe une pelouse située à plusieurs centaines de mètres du Fier.

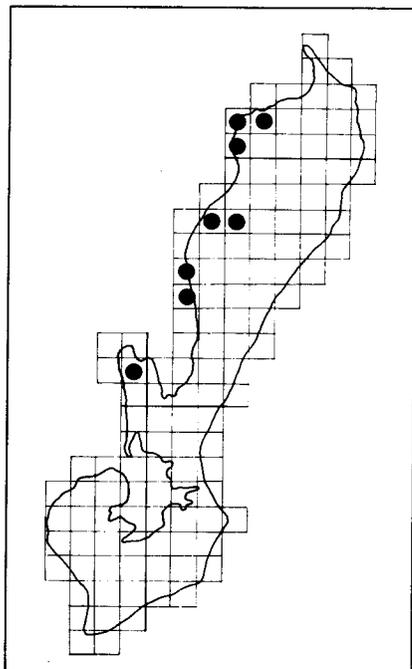
Comme c'est le cas pour la plupart des annuelles sur Ré, elle fleurit très tôt : début avril ; et dès la fin de l'automne les plantules apparaissent : on reconnaît facilement les feuilles : leur teinte est franchement glauque et elles sont à demi pliées ; mais, contrairement à ce qu'on peut lire dans certaines flores, elles ne sont pas « glabrescentes » : elles portent sur leurs bords et souvent sur toute leur surface des poils translucides dirigés vers l'avant. Cette gracieuse boraginacée se remarque d'autant mieux qu'elle s'installe généralement dans le sable nu, mais aussi parfois dans le tapis de mousse (*Tortula ruraliformis* aux



14 - *Euphorbia cyparissias*



13 - *Omphalodes littoralis*



15 - *Scabiosa atropurpurea*

Grenettes ou *Hypnum cupressiforme* à l'ouest des Portes) de la dune fixée.

On peut formuler, à propos de son avenir ici, un pronostic relativement favorable : il semble en effet que la fréquentation humaine, si elle n'est pas excessive, permette parfois l'installation de la plante ; j'ai pu en voir la preuve à "Gros Jonc" : dans le barbelé interdisant l'accès à la dune, une brèche a été ouverte, ouvrant un passage vers la plage ; à cet endroit, le couvert végétal habituel de l'arrière-dune est dégradé ; mais c'est justement dans cette coulée que s'installent des centaines de pieds d'*Omphalodes*, et non à côté, où on peut en repérer seulement quelques pieds disséminés. J'avais constaté un phénomène semblable sur les "Chaumes de Crage", dans la banlieue d'Angoulême : *Arenaria controversa* poussait de préférence là où des roues de voitures avaient rompu la continuité du tapis végétal. J'ai vu de même, sur un coteau de Llivia, en Cerdagne espagnole, *Androsace elongata* s'installer de préférence sur les passages ménagés par le troupeau de moutons. Ainsi le piétinement, préjudiciable à l'immense majorité des espèces, peut au contraire en favoriser quelques-unes, essentiellement des annuelles. Certes, ce phénomène, propre aux espèces « pionnières », est bien connu ; il n'en étonne pas moins, quand il s'agit, comme ici, de plantes dont l'aire est très restreinte ; il y a en effet une sorte de contradiction entre la facilité avec laquelle la plante s'installe dans les espaces libres et les limites étroites de son implantation géographique.

14- *Euphorbia cyparissias* : espèce rare dans la région.

Quatre stations, dont l'une abondante, pour cette espèce déjà signalée sur Ré par LLOYD. Comme il apparaît sur la carte provisoire réalisée pour l'Atlas partiel de la flore française (sous la direction de P. DUPONT, sous presse), publiée dans la Flore forestière française, cette euphorbe n'est pas commune dans le Centre-Ouest (à l'exception, peut-être, du nord des Deux-Sèvres). Sa présence ici correspond bien à l'écologie indiquée dans l'ouvrage ci-dessus : il s'agit d'une espèce héliophile, calcicole et mésoxérophile.

15- *Scabiosa atropurpurea* : espèce méditerranéenne en limite d'aire.

Cette scabieuse est dite « annuelle, bisannuelle ou pérennante » (FOURNIER). À Loix, c'est cette dernière forme qui est présente ; les pieds, peu nombreux, sont même frutescents. Les jeunes pousses sont broutées par les lapins au printemps - sauf celles que protègent des ronces. Les pieds atteignent ensuite un grand développement, fleurissent tardivement (août à octobre) et vivent plusieurs années.

Sa présence en plusieurs points de l'île (cf., dans ce même bulletin, les contributions à l'inventaire de la flore pour la Charente-Maritime) confirme l'aspect méditerranéen de la végétation de Ré :

« Nous sommes au nord du Sud, à la frontière du mélange »